

Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille

Bulletin N°4 Février 2020

Sommaire :

- Edito : Décidés à réussir...Nous souscrivons ! : Page 1
- Comment souscrire : Page 2
- Voir mon épargne agir concrètement : Page 3
- Une étude d'Energie Partagée: Page 3
- Appel aux défricheurs : Page 4
- Annonce de la réunion publique de Penmarc'h, 27 février : Page 5

Sur l'agenda

- 29 Janvier : 1ère réunion du groupe technique transverse à Combrit
- 8 février : participation de la SAS CVOC à l'évènement « Un week-end pour préserver l'océan au Triskell » de Pont-L'Abbé
- 12 Février : Rencontre avec Finistère Habitat
- 13 février : Rencontre avec le SDEF à Quimper
- 27 février ; réunion publique à la MPT de Penmarc'h
- 2 Avril : réunion publique à Plozevet

Décidés à réussir... Nous souscrivons !

Vous informer de la suite de notre aventure commune, c'était un engagement. Voici donc un nouveau bulletin qui fait le point sur l'actualité de notre Centrale Villageoise.

Nos premiers mots seront des mots de remerciements. Un immense merci donc à tous ceux qui ont déjà joint le geste à l'intention. Depuis l'ouverture de la phase de participation citoyenne au projet par la souscription d'actions (100€), vous avez été nombreux à souscrire à ce projet, désormais sur les rails. Nous venons d'atteindre **la centaine de souscripteurs pour un total de plus de 22 000€ collectés**. Début fort encourageant qui satisfait à près de 45% l'objectif que nous nous sommes fixé.

La souscription enregistre des progrès par bonds, suivant chaque rendez-vous public, raison pour laquelle, d'autres réunions d'information sont en préparation pour les semaines à venir. Mais sans attendre, nous souhaitons attirer votre attention sur les avantages évidents de souscrire dès maintenant au bénéfice de notre projet.



Ce projet porté par notre SAS autorise la prise en compte des besoins énergétiques du territoire et s'appuie sur **une gestion locale d'une ressource locale** ; il permet une meilleure appropriation des projets ainsi qu'une meilleure intégration de la production électrique dans son environnement naturel et humain .

Ses retombées économiques attendues (moindre facture d'énergie importée, produit de la vente de kWh, emplois nouveaux et salaires afférents) bénéficient majoritairement au territoire; **elles peuvent générer des bénéfices pour aider et soutenir d'autres projets de transition énergétique.**

Ce projet constitue une nouvelle forme de

cohésion sociale et territoriale, et par sa valeur d'exemple, il permet la sensibilisation de la population aux questions énergétiques.

Ensuite, et avec le soutien de l'ADEME (Agence pour l'Environnement et la Maîtrise de l'Energie), l'association Energie Partagée a récemment publié une étude montrant que les projets citoyens sont 2 à 3 fois plus rentables pour le territoire que les projets privés. Selon cette étude (voir notre page 3), pour 1 euro investi dans un projet citoyen d'Energies Renouvelables, 2,5 euros profitent au tissu économique local grâce à la fiscalité, aux loyers, aux salaires, aux prestations et aux revenus de l'investissement, quand c'est seulement 1 euro lorsqu'il s'agit de projet privé. Un diagnostic qui établit l'importance des projets d'énergies renouvelables (EnR) participatifs pour l'accélération de la transition énergétique, en particulier les projets à gouvernance locale.

Enfin, le citoyen regrette souvent le côté inaccessible des décisions, le maquis des réglementations décourageantes, l'absence de moyens financiers, et les améliorations toujours remises à plus tard. Et une transition énergétique au point mort pour l'essentiel.

Alors, à l'heure où les questions de l'urgence climatique et du développement local deviennent des préoccupations majeures de la population, quoi de plus satisfaisant que de participer concrètement à faire avancer les choses, ici, maintenant, en confortant un projet collectif à gouvernance citoyenne ?

N'hésitons donc plus à rejoindre ce projet collectif, solidaire, dans l'intérêt de tous. Reprenons la main dès maintenant sur nos conditions de vie locales. La transition énergétique, c'est notre affaire et c'est maintenant.

Comment souscrire ? C'est simple !

Vous souhaitez souscrire une ou plusieurs actions au capital de la SAS
Rendez-vous sur notre site à cette adresse ;
<http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr>

Etape 1 : Prenez le temps de **découvrir le contenu des statuts** de la SAS : Onglet FAQ et rubrique « Où trouver les statuts de la SAS CVOC ? »

Etape 2 : sélectionner l'onglet « Accueil/Notre société/ Rejoindre la société » et télécharger puis imprimer

(A noter qu'il existe 2 formules distinctes, « personne majeure ou personne morale » et « personne mineure », cette dernière si vous souhaitez investir pour un enfant.)

Etape 3 : Remplir ce questionnaire. Outre les données personnelles, le bas du formulaire comporte 3 cases concernant les conditions de votre acceptation; si vous les cochez, Merci ! Pour la deuxième notamment, le montant prévisible des dividendes annuels étant modeste (de l'ordre de quelques euros), cette disposition nous évitera de devoir effectuer systématiquement un versement annuel à tous les actionnaires...

Les autres cases sont indispensables pour une relation fiable avec nos souscripteurs.

Etape 4 : Adresser ce questionnaire au siège de la SAS après avoir conservé une copie du formulaire, et en joignant à votre envoi :

-Si vous êtes une personne majeure (ou personne morale, association, etc....) : un chèque du montant de votre souscription (à l'ordre de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille), une copie recto-verso de votre pièce d'identité, et un justificatif de domicile.

-si la souscription concerne un mineur, le tuteur légal doit fournir, un chèque du montant de la souscription (à l'ordre de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille), une copie recto-verso de sa propre pièce d'identité, une copie de la pièce d'identité du mineur, et un justificatif de domicile.



Quand ils sont grands parents, nombre de membres des Centrales Villageoises investissent pour leurs petits enfants; ils doivent juste confier leur cheque au tuteur légal du mineur qui souscrira pour eux. Joli cadeau non ?



BULLETIN DE SOUSCRIPTION D' ACTIONS au capital de la SAS à capital variable Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille
Siège social : 11 Hent Perien Bonis 29120 Combrit
RCS 878 438 225 Quimper - Capital social minimum de 20 000 Euros

Contact Courriel : ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr
Site web : ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr
Adresse postale : 11 Hent Perien Bonis 29120 Combrit

Je soussigné(e),
Pour les personnes physiques : Madame Monsieur

Nom :		Prénoms :	
Nom de jeune fille :			
Adresse :			
Code postal :		Commune :	
Téléphone :		Courriel :	
Née le :		à :	
Nationalité :			
Profession :			
Situation de famille (cocher la case correspondante)			
Célibataire	Marié(e)	Pacsé(e)	Veuf (ve) / Divorcé(e)
Préciser le régime de mariage le cas échéant :			

Pour les personnes morales :

Dénomination :	
Forme juridique :	SIRET :
Représentée par :	Qualité :
Adresse du siège social :	

en parfaite connaissance des statuts de la société par actions simplifiée à capital variable Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille, déclare par la présente souscrire au capital de la société ci-dessus mentionnée à hauteur de actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 (cent) euros chacune, pour un montant total de euros, émises dans le cadre des limites fixées aux statuts pour la variabilité du capital social. Toutes les actions souscrites seront immédiatement libérées.

Je joins un chèque du montant de ma souscription à l'ordre de la SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille, une copie recto verso de ma pièce d'identité ainsi qu' un justificatif de domicile.

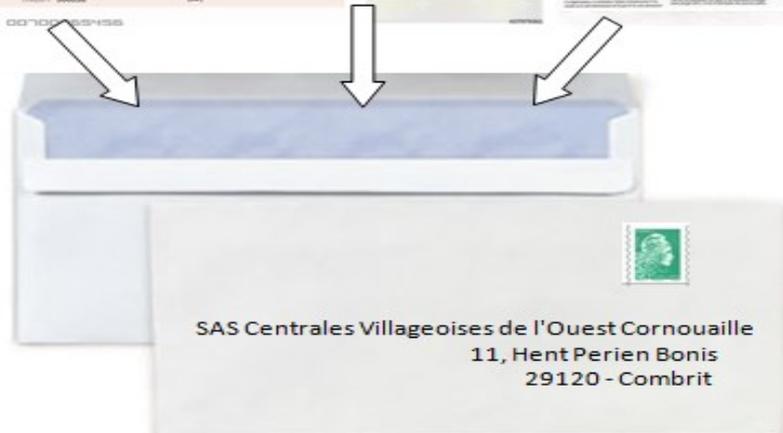
La présente souscription s'effectue dans le cadre de l'article L314-27 du Code de l'Energie autorisant les sociétés par actions régies par le livre II du code de commerce et les sociétés coopératives régies par la loi n° 47-1775 du 10 septembre 1947 constituées pour porter un projet de production d'énergie renouvelable à proposer des parts de leur capital aux personnes physiques et aux collectivités territoriales, dans les conditions fixées par l'article R314-71 du même code.

- J'accepte de recevoir les convocations et toutes informations des Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille par mail, pour limiter les frais d'envoi, de gestion et favoriser l'économie de papier.
- Je choisis le paiement différé des dividendes qui me seront dus. Ils ne seront pas versés annuellement mais seront inscrits en compte pour paiement ultérieur, sur simple demande de ma part.
- J'accepte que mes données personnelles, fournies dans le présent bulletin, soient stockées par la société et utilisées aux seules fins de sa gestion financière. Les données stockées ne seront en aucun cas transmises à d'autres entités commerciales.

Fait à, le

* Ecrire à la main : Bon pour souscription de [nombre] actions de cent euros

Signature du Souscripteur * :



Voir mon épargne agir concrètement



ÉNERGIE PARTAGÉE

(*) Notre SAS Centrales Villageoises de l'Ouest Cornouaille est adhérente d'Énergie Partagée, un organisme qui regroupe une association et un fonds d'investissement tournés vers le développement des énergies renouvelables avec les citoyens.

L'étude évoquée ci-contre est accessible dans son intégralité à cette adresse : <https://energie-partagee.org/etude-retombees-eco>

Selon une étude d'Énergie Partagée (*), publiée en décembre dernier, les énergies renouvelables sont un moteur de développement pour les territoires. Maîtrisées et financées par les collectivités territoriales et les habitants, les installations citoyennes d'énergie renouvelable maximisent les retombées économiques locales. Celles-ci peuvent être multipliées par 2 ou 3 selon la part des investisseurs locaux au capital et le recours aux prestataires locaux.

Dans un projet citoyen, le territoire garantit et maximise les retombées du projet grâce aux prestations locales et aux revenus issus de l'investissement des collectivités et des citoyens.

Dans un projet privé au contraire, le territoire ne bénéficie que du revenu de la fiscalité et des loyers liés à l'occupation de l'espace, ainsi que d'une part variable de prestations locales.

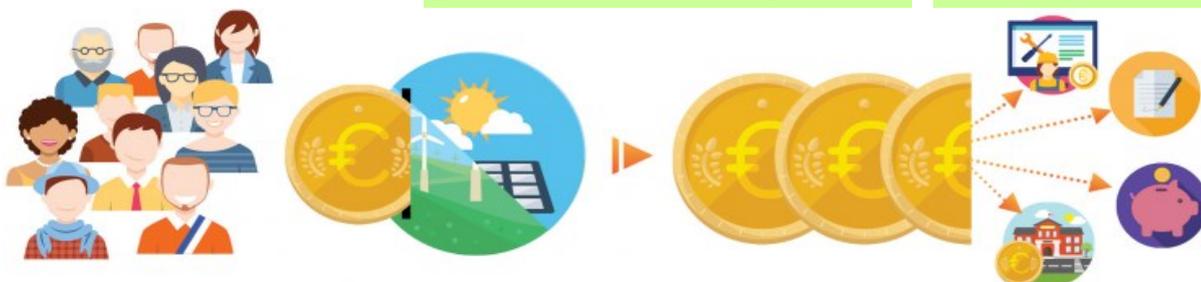
Une des clefs de la réussite réside donc dans notre capacité à agir concrètement, comme actionnaire.

Une réelle participation à la gouvernance du tissu citoyen et des

collectivités territoriales tout au long du projet - dès lors que ces parties prenantes sont formées et accompagnées - sécurise les retombées locales en maîtrisant les choix et les coûts du projet. De cette gouvernance découle la transparence qui est l'autre clef des projets publics et citoyens permettant la maîtrise et l'optimisation des retombées sur le territoire.

Placé sur un livret bancaire ou sur une assurance-vie, il est bien difficile de savoir à quoi sert notre argent. Le banquier lui-même ne pourrait sans doute pas nous répondre, car notre épargne se dilue dans une masse financière gigantesque qui finance des projets de tous types. Y compris d'ailleurs des projets que nous n'aurions sans doute pas choisis, de production d'énergie carbonée, ou entraînant des actions de déforestation par exemple.

Rejoindre le projet de toits photovoltaïques sur les toits publics de notre territoire, c'est à la fois garantir le pouvoir de notre épargne, et orienter cette capacité de financement vers un but collectif de transition énergétique.



POUR 1 EURO INVESTI

dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable.



2,5 EUROS PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

Appel aux défricheurs

Le projet à gouvernance citoyenne que nous avons initié pourrait se résumer ainsi : ***utiliser l'énergie gratuite que le soleil nous distribue pour augmenter l'autonomie électrique du territoire avec pour levier l'énergie d'un groupe citoyen.***

Ami(e) s des Centrales Villageoises, vous vous demandez avec raison où nous voulons en venir...

Nous avons déjà atteint le nombre de 100 actionnaires et près de 50 volontaires s'activent sur les 4 Communautés de communes qui constituent notre territoire. Et chemin faisant, notre SAS découvre l'ampleur des tâches et des obligations auxquelles il faut faire face pour passer **de l'idée généreuse à la réalisation concrète et visible.** Mais c'est notre parti pris : ne plus passer des années entières à constater une transition énergétique au point mort; et la prendre en main, dès maintenant avec nos ressources disponibles.

Notre aventure commence par des campagnes de prospection. Recenser les toits équipables en photovoltaïque, c'est recourir à des équipes qui arpentent le terrain pour collecter les données indispensables : lieux et implantations des toits (publics pour le moment), orientation, inclinaison, présence d'obstacles ou de masques pouvant compliquer l'installation ou atténuer le rendement solaire attendu. Combrit Sainte-Marine, Douarnenez, Pouldreuzic, Loctudy, Plozevet ou encore Plobannalec, l'Île Tudy ou Penmarc'h.... Nos groupes locaux sont donc à l'œuvre depuis quelques mois pour une collecte fructueuse qui n'est pas terminée mais qui permet déjà de constituer une liste préférentielle de toits.

Une fois identifiés, les toits prometteurs font l'objet d'une analyse plus poussée permettant de vérifier quelques fondamentaux qu'il serait imprudent d'ignorer : la présence d'amiante, l'état de la charpente, le type de revêtement du toit et ses conditions d'étanchéité, l'existence d'une perspective éventuelle de travaux de réparation ou de modification, et surtout, la pérennité du bâtiment.

Tous ces diagnostics nécessitent, démarches soigneuses et compétence **dans des disciplines très variées.** De plus, elles sont difficiles à mener sans un lien de confiance établi avec les élus et leurs services désignés en charge des travaux.. Nous l'avons assez mis en avant : notre démarche entend associer tous les acteurs du territoire et les élus en premier lieu.

Ami (e) s des Centrales Villageoises, vous commencez à entrevoir où nous voulons en venir...

Car en plus de ces indispensables repérages de terrain, du chemin restera à parcourir concernant des études d'installation (intégration au bâti, surimposition), de faisabilité et de coût des travaux de raccordement électrique, de mise à la terre...nécessitant encore une

participation nombreuse de compétences, bénévoles évidemment.

En parallèle, et s'appuyant sur ces recherches préliminaires, d'autres participants s'activent pour assurer des tâches nécessaires à l'avancement du projet : la communication et l'information de tous nos correspondants et actionnaires, le calcul des revenus (la revente des kWh), que les surfaces équipées permettront, la rencontre des partenaires obligés du projet, la constitution d'un plan d'affaire (Business plan) en vue de l'obtention des crédits utiles au financement des toits.

Ami (e) s des Centrales Villageoises, cette fois, vous imaginez très bien ce que nous avons en tête !

Vous avez un savoir-faire, une compétence qui peut être utile à notre collectif ou vous disposez simplement de l'envie de vous investir et de consacrer un peu de temps à faire avancer le projet, vous êtes bienvenu (e) ! Cette aventure est collective et ne doit pas rester l'affaire d'un petit noyau, d'une équipe réduite. Tous les



groupes locaux de ce territoire attendent de se renforcer pour démultiplier les contacts et les possibilités d'action de notre Centrale Villageoise.

C'est de votre participation, appliquée et nombreuse que dépendra le caractère citoyen de notre aventure. Nous remercions en tête de ce bulletin, les nombreux souscripteurs qui nous encouragent par leur engagement dans le capital de la SAS. Ce carburant est essentiel mais l'implication active de la population le sera tout autant.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le jeudi 27 février, nous serons en réunion publique à la Maison pour tous de Penmarc'h. Puis ce sera le jeudi 2 avril à Plozevet.

UNE CENTRALE VILLAGEOISE EN OUEST CORNOUAILLE !

Ouest Cornouaille



Centrales Villageoises

Rejoignez un projet de transition
énergétique local et citoyen

Maison pour tous au bourg de PENMARC'H
JEUDI 27 FEVRIER A 20H00

Pourquoi ?

- une production locale d'électricité, c'est moins de pertes de transport et plus de résilience (autonomie électrique du Pays Bigouden Sud quasi nulle pour le moment)
- une sensibilisation à la transition écologique et une appropriation du projet par les citoyens

Comment ?

- location et équipement de toits de bâtiments publics
- un financement citoyen
- acteurs : élus, citoyens, entreprises locales, associations

Notre site <http://www.ouestcornouaille.centralesvillageoises.fr/>

Nous contacter : ouestcornouaille@centralesvillageoises.fr